

Ecrit par le 7 février 2026

# Réalpanier : priorité aux vélos et aux piétons



**Comme un symbole de la fin du 'tout voiture', c'est à vélo que Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, et Cécile Helle, maire d'Avignon, ont rejoint le rond-point XXL réaménagé de Réalpanier.**

« Nous sommes à deux coups de pédale du Chemin des Canaux et du tracé provisoire de la 'Via Rhôna', l'une des 3 qui traversent le Vaucluse. Sur ce giratoire très fréquenté, il y avait peu de place pour les cyclistes. Le département avait déjà réalisé des aménagements sur la départementale 28, la route de Saint-Saturnin, mais une fois arrivé là, il était compliqué et risqué de rouler vers le centre d'Avignon. Nous avons donc, en partenariat avec la Ville d'Avignon, réalisé tous ces aménagements » a expliqué la nouvelle présidente de l'exécutif départemental vauclusien.

## 1,1M€ pour les aménagements

Ces aménagements (entre septembre 2020 et juin 2021) ce sont des dos d'ânes, des radars qui rappellent

Ecrit par le 7 février 2026

la limitation de vitesse à 30km/h, un marquage au sol spécifique donnant la priorité au passage des deux roues, un dispositif de détection des cyclistes, l' agrandissement du trottoir, un éclairage public, la création d'un parking côté route de Morières, la plantation d'espaces verts, le réaménagement de la rue Claude-Chabrol et de l'Avenue des Amandiers. Le tout pour promouvoir un mode de circulation doux en milieu urbain, le vélo.

« Au final le budget s'élève à 1,1M€, 50% pour le département, 50% pour Avignon, avec un soutien de l'Europe via le volet 'transition écologique' de 80% du montant qui n'est pas encore concret mais qui entre dans les critères d'éligibilité » a ajouté Dominique Santoni.

### **La Ville et le Département déjà main dans la main ?**

De son côté, Cécile Helle, fervente défenderesse des déplacements doux a rappelé que « C'est une volonté politique du département et de la Cité des Papes, de développer ensemble, le vélo. Le passage du Tour de France, la double ascension du Mont-Ventoux cet été, la venue de milliers de cyclo-touristes tout au long de l'année en témoignent. D'autres projets existent, comme sur l'Ile de la Barthelasse, les rives de la Durance, la Via Rhôna. Déjà quand on roule en voiture, ce carrefour de Réalpanier fait peur, alors en vélo, sans protection de la carrosserie, bonjour l'angoisse ! »

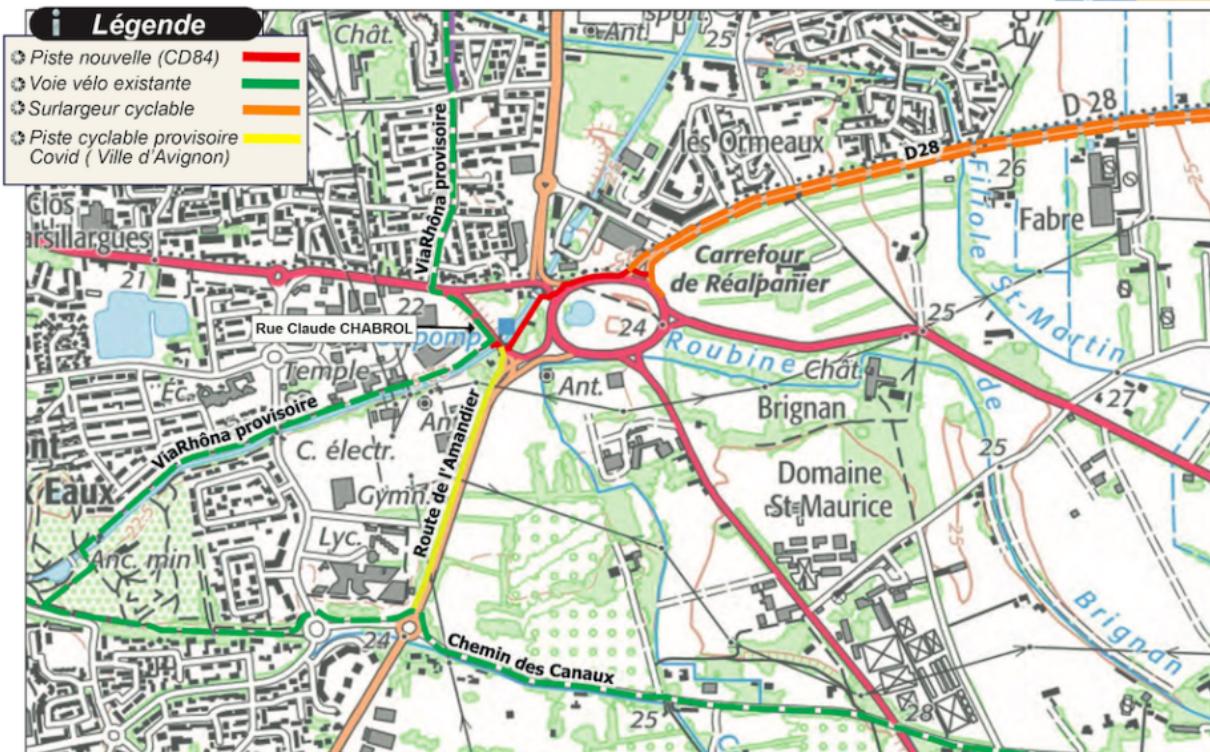
A ce jour, avec notamment la Voie verte Confluence, le Tour des Remparts, le Chemin des Canaux, existent 184km de linéaire cyclable, dont 48 créés depuis la mandature entamée en 2014.

La présidente du Conseil Départemental a conclu sur sa volonté farouche d'aménager le territoire au service de tous les Vauclusiens, aux côtés des communes et des EPCI pour renforcer l'attractivité du département et elle a remercié les entreprises qui ont officié sur ce chantier de Réalpanier, Provence Routes, Agilis et Miditraçage.

Ecrit par le 7 février 2026

## Aménagements cyclables au giratoire de Réalpanier à Avignon

Département de VAUCLUSE



AVIGNON

[www.avignon.fr](http://www.avignon.fr)

Département de Vaucluse - 4 place Viala - Avignon Cedex 9

[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

---

# Le Département veut investir, investir et encore investir

Ecrit par le 7 février 2026



**S'inscrivant dans la continuité de son prédécesseur, Dominique Santoni, la nouvelle présidente du Conseil départemental de Vaucluse, entend accélérer les investissements sur le territoire. Dans ce cadre, elle a présenté la feuille de route des grands chantiers du Département pour la période 2021-2028.**

« C'est un budget de combat que nous allons mettre en place, annonce sans ambages Dominique Santoni, la nouvelle présidente LR (les Républicains) du Conseil départemental de Vaucluse élue le 1er juillet dernier. Il s'agit de donner la priorité absolue à l'investissement, au service du développement du territoire. »

Pour cela, l'équipe de la première femme à occuper cette fonction en Vaucluse entend s'appuyer sur un vaste plan d'investissement 2021-2028. Il faut dire que pour la première fois l'institution départementale va bénéficier de temps pour mener à bien sa politique. En effet, le renouvellement par moitié des assemblées départementales françaises jusqu'aux élections de 2015 incitait plutôt au 'saupoudrage' des subventions afin de maintenir des majorités politiques stables et cela quelle que soit la couleur politique. La réforme nationale du mode de scrutin a ainsi permis à Maurice Chabert de mener un mandat départemental 'inédit' de 6 ans. Un président sortant qui ne s'est pas représenté après avoir adoubé Dominique Santoni pour lui succéder. Cette dernière était jusqu'alors vice-présidente déléguée à

[Ecrit par le 7 février 2026](#)

l'éducation, aux sports, à la vie associative et aux transports, n'hésite d'ailleurs pas annoncer s'inscrire dans la continuité de son prédécesseur.

« C'est la restauration des finances du Département que nous avons mené durant le mandat précédent qui va nous permettre d'avancer. La continuité c'est important et grâce à ces efforts nous allons passer à la partie visible de 'l'iceberg' avec la mise en place d'une politique de grands travaux », insiste la nouvelle présidente qui, grâce au jeu de calendrier des futurs scrutins à venir va disposer, cette fois, d'un mandat de 7 ans !

Dans cette logique, le Conseil départemental de Vaucluse va donc lancer un nouveau PPI (Plan pluriannuel d'investissement).

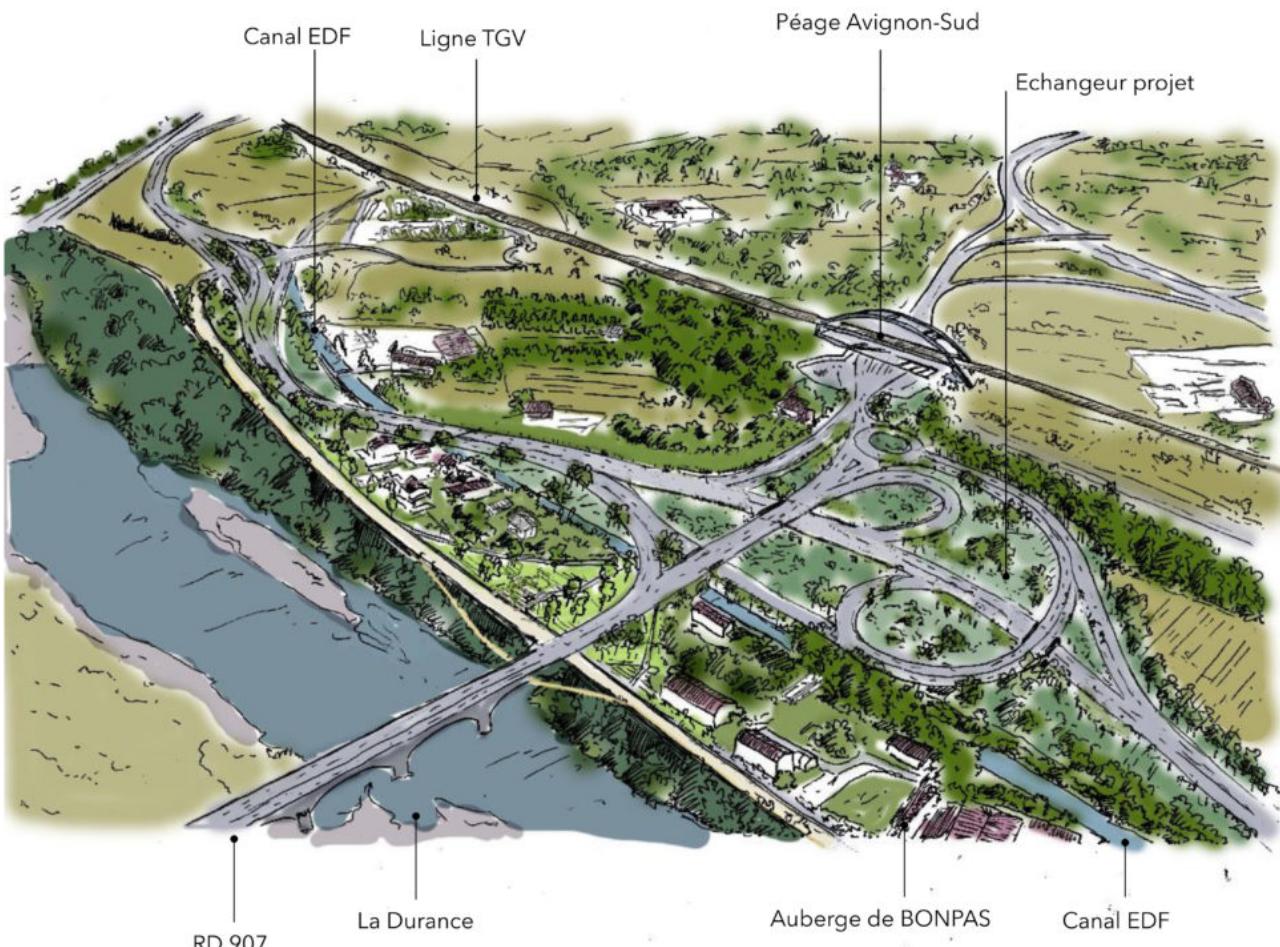
« Cet outil précieux de pilotage budgétaire et financier permet de planifier des projets de long terme et de programmer les investissements nécessaires, tout en déterminant le niveau d'endettement supportable par la collectivité », poursuit Dominique Santoni.

### **Des grands travaux pour changer le quotidien des Vauclusiens**

« Dans les prochaines années, plusieurs chantiers transformeront ainsi notre territoire », annonce Dominique Santoni.

Le Département va ainsi lancer à l'automne la concertation pour le projet de réaménagement du carrefour de Bonpas. Objectif : faire sauter ce goulot d'étranglement que constitue ce nœud routier à l'intersection de l'autoroute A7, de la RN7 en provenance d'Avignon, de la RD 900 en provenance de Cavaillon et d'Apt et de la RD7N venant des Bouches-du-Rhône accueillant 30 000 véhicules/jour dans chaque sens. Un dossier de 25M€, dont une participation du Conseil départemental de Vaucluse de 9,5M€ et une contribution de l'Etat et de la Région à hauteur de 15,5M€, qui doit se concrétiser par un chantier d'une durée de 3 ans dont les premiers coups de pioche devraient intervenir en 2024.

Ecrit par le 7 février 2026



Le projet de réaménagement du carrefour de Bonpas (ici une esquisse non-définitive) prévoit l'aménagement d'une liaison directe entre la RN7 (Avignon) et la RD 900 (route d'Apt), associée à la création de nouvelles bretelles et de deux giratoires pour accéder à l'autoroute A7 (Avignon Sud), ainsi qu'au pont de Bonpas (direction Bouches-du-Rhône). Le giratoire et le carrefour à feux actuels, qui concentrent les embouteillages déplorés aujourd'hui, seront supprimés. Le tout en facilitant l'accès à un pôle d'échange intermodal bus/covoiturage et permettant de sécuriser les liaisons cyclables le long de la Durance et vers les Bouches-du-Rhône.

Autre gros dossier à venir : la déviation d'Orange. « On en parle depuis près de 50 ans, rappelle Thierry Lagneau, vice-président en charge des travaux, des aménagements routiers et de la sécurité. Cet aménagement s'inscrit dans la réalisation d'un itinéraire de liaison structurant entre la vallée du Rhône et le bassin vaisonais. Il permettra d'améliorer fortement l'accessibilité des quatre cantons du Nord Vaucluse (Orange, Bollène, Valréas, Vaison-la-Romaine) depuis Avignon ou l'A7. »

L'opération bénéficie, à ce jour, d'un financement d'environ 50M€ avec des participations de l'Etat, la Région Sud, la Communauté de communes pays réuni d'Orange, la ville d'Orange et le Département. Les études et procédures réglementaires ont débuté pour un démarrage des premiers travaux préparatoires

Ecrit par le 7 février 2026

au cours du second semestre 2022 et pour une durée de 4 ans.

De quoi permettre la réalisation de 2 sections entre le giratoire du Coudoulet sur la RN7 et l'avenue des Crémades (1,2 km) ainsi qu'entre l'avenue des Crémades et la RD 975 (route de Camaret) sur une longueur de 1,9km afin de délester le centre-ville de la cité des princes traversé par près de 15 000 véhicules/jour, dont 10% de poids-lourds.

### **Accélérer pour la déviation de Coustellet et la LEO**

Afin de doter le Vaucluse des infrastructures indispensables à son développement, le Département veut également réaliser le contournement de Coustellet.

« Coustellet, qui a connu un fort développement économique ces dernières années, se situe à l'intersection de deux voies de communication à fort trafic : la RD 2 (qui rejoint Cavaillon via Robion) et la RD 900 (entre Avignon et Apt), explique Thierry Lagneau. Cette route départementale est un axe majeur qui dessert l'Est du Vaucluse, notamment la vallée du Calavon. Le trafic routier très élevé (environ 15 000 véhicules par jour dont 10% de poids lourds) entraîne une congestion routière au centre de l'agglomération, à l'intersection avec la RD 2. »

Si plusieurs études ont été menées il faut cependant encore organiser l'enquête publique préalable à l'autorisation du projet.

« Je suis une femme de consensus, précise Dominique Santoni. C'est pour cela que je rencontrerai prochainement tous les élus concernés puisque Coustellet se situe à l'intersection de 4 communes : Cabrières-d'Avignon, Maubec, Oppède et Robion. » Le but étant de finaliser cet aménagement avant la fin du mandat.

### **« Il faut réaliser la 2<sup>e</sup> tranche de la LEO. »**

*Thierry Lagneau*

Autre dossier faisant figure d'arlésienne jusqu'alors, la réalisation de la tranche 2 de la LEO (Liaison Est-Ouest) à Avignon et dans le Nord des Bouches-du-Rhône.

« La position du Conseil départemental de Vaucluse n'a jamais varié s'agissant l'aménagement de ce vaste projet de contournement de l'agglomération d'Avignon, insiste Thierry Lagneau. Il est nécessaire de réaliser cette deuxième section comprise entre Rognonas et le carrefour de l'Amandier, à Avignon, d'une longueur de 5,8 kilomètres en deux fois deux voies. Ce projet est sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, auquel revient la responsabilité, en lien avec l'ensemble des collectivités concernées, de faire aboutir ce projet vieux de plusieurs décennies. »

« Le Département de Vaucluse a confirmé son engagement sur le plan financier à hauteur de 14,72% du montant des travaux », complète la présidente.

### **Les autres chantiers**

Dans le même temps, le Département poursuit la réhabilitation des collèges de Vaucluse. Ainsi après la rénovation des établissements de Valréas et du Thor, celle de Sorgues est en cours et celles de

Ecrit par le 7 février 2026

Bédarrides (6,6M€), de Vedène (12,2M€) et d'Apt (10,8M€) débuteront en 2022. Des collèges, où dès cette rentrée, 14 000 ordinateurs portables sont mis à disposition de tous les élèves de 6e et cela pendant 4 ans afin que tous les collégiens vauclusiens soient équipés d'ici 2024. Et pour faciliter la scolarité 'numérique' des élèves, le Département équipera progressivement tous les collèges publics d'une connexion internet via la mise en place de bornes wifi.



Le chantier de réhabilitation du collège Saint-Exupéry à Bédarrides débute pour un montant de 6,6M€. Fin des travaux prévus pour la rentrée 2023/2024.

Par ailleurs, dans moins de 4 ans, les archives départementales quitteront leurs locaux historiques du Palais des papes, qui sont désormais trop exigus et ne répondent plus aux normes de conservation actuelles, pour rejoindre un 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien' situé dans nouveau bâtiment de 10 600 m<sup>2</sup> (33M€) situé dans la zone d'Agroparc à Avignon. L'arrivée des archives de la ville d'Avignon est également toujours envisagée. Le chantier doit débuter en 2023 pour une mise en service en 2025.

Enfin, le Département construira d'ici 2024 un nouveau bâtiment, à Avignon, où seront installés la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les services de la Direction des personnes âgées et des personnes handicapées. Ce nouvel édifice, d'une surface de 38 000m<sup>2</sup> verra le jour en lieu et place d'un grand hangar désaffecté (hangar Souvet) situé le long de la voie ferrée. Le démarrage des travaux aura lieu au dernier trimestre 2022 pour une réception mi-2024. Cette opération (35M€ au total) s'accompagne d'une réhabilitation lourde du site Limbert, abritant les services du Pôle Solidarités du Département, ainsi que de l'Espace Départemental des Solidarités d'Avignon Est. De quoi libérer à termes, les locaux situés le long du boulevard Saint-Michel, dont le potentiel urbanistique, le long des remparts, n'est plus à démontrer.

### Repenser le rapport avec les autres collectivités

« Au-delà des investissements qu'il réalise directement, le Conseil départemental accompagne les

Ecrit par le 7 février 2026

communes et les EPCI dans leurs propres projets, en particulier à travers sa politique de contractualisation, qui offre une visibilité sur plusieurs années et constitue un 'effet levier' essentiel. Dans les prochaines années, ce soutien sera encore renforcé, afin d'impulser des politiques qui amélioreront le quotidien des Vauclusiens », rappelle la présidente.

Cet accompagnement prendra donc la forme d'un contrat de développement territorial passé avec les communes et les intercommunalités (EPCI) et élaboré en lien avec les élus des cantons concernés afin de programmer les investissements.

Autre outil au service des collectivités locales qui veulent investir : Vaucluse ingénierie. Cette plateforme pilotée par le Conseil départemental doit permettre aux élus et à leurs équipes, notamment pour les plus petites communes, de bénéficier d'une expertise personnalisée pour étudier la faisabilité d'un projet. Vaucluse ingénierie interviendra également pour la recherche de financements, la constitution des dossiers administratifs mais aussi le suivi des missions d'un prestataire et du projet dans sa globalité.

Et histoire de s'appliquer à lui-même cette logique d'optimisation, le Conseil départemental de Vaucluse va également créer un service dédié à la recherche de financements extérieurs. Si un agent est d'ores et déjà chargé d'assister l'ensemble des services qui veulent candidater à des financements auprès du FSE (Fonds social européen), la mise en place de ce service doit permettre de solliciter systématiquement tous les dispositifs européens, nationaux et régionaux auquel peut prétendre le Département.

### **Culture, sécurité, santé...**

En plus de ses compétences sociales (RSA, personnes âgées, enfance, handicapés...) constituant son ADN le Département version Dominique Santoni entend aussi intervenir dans des domaines comme la sécurité, la culture, l'environnement ou bien encore la santé.

« C'était une promesse de campagne, rappelle la nouvelle présidente. Le Département va apporter une aide financière pour la mise en place ou l'extension de systèmes de vidéoprotection ainsi qu'à l'équipement des polices municipales. »

Le Conseil département souhaite aussi investir pour une meilleure couverture médicale du territoire. Afin de lutter contre la désertification médicale, le Département 'planche' sur une aide à l'installation de médecins libéraux en milieu rural et notamment les jeunes médecins. Il participera également au financement de maisons de santé, des lieux permettant le regroupement de médecins voire d'équipes pluridisciplinaires qui constituent une alternative pour des médecins qui hésiteraient à s'installer seul dans une commune. Plus novateur encore, le Conseil départemental envisage aussi le recrutement direct de médecins libéraux dans les Espaces départementaux des solidarités (Edes), structures d'accompagnement médico-sociales du Département.

Côté environnement, le Département entend anticiper les problèmes d'irrigation liés aux effets du réchauffement climatique en mettant en place une stratégie de gestion sur les ressources en eau à l'horizon 2028. Pour cela, il participe notamment au projet de territoire des 'Hauts de Provence Rhodanienne', piloté par la préfecture de Vaucluse, « qui vise à mettre en œuvre une gestion équilibrée de la ressource en eau sur le Nord Vaucluse tout en répondant de manière durable à l'augmentation de la demande en eau pour l'irrigation agricole ».

Enfin, le Département souhaite favoriser l'émergence dans le Sud Vaucluse d'un grand festival de plein-air consacré aux musiques actuelles, de nature à attirer plusieurs dizaines de milliers de spectateurs.

« Terre de festivals, le Vaucluse est riche de très grands rendez-vous internationaux, comme le Festival d'Avignon ou les Chorégies d'Orange, explique Dominique Santoni. Si le Sud du département compte de

Ecrit par le 7 février 2026

nombreuses manifestations estivales de qualité, aucune ne leur est aujourd’hui comparable, de par son ampleur ou son rayonnement. »

### Un département connecté

« Investir, c'est également travailler à l'attractivité du Vaucluse, martèle la présidente du Conseil départemental. Parce qu'un territoire qui attire des investisseurs et de nouveaux habitants, c'est un territoire qui crée de l'activité et de l'emploi. »

Tirant les conclusions de la crise sanitaire qui a mis en lumière les limites des modèles métropolitains, Dominique Santoni estime que le temps est venu « pour les villes intermédiaires et les territoires de qualité ».

Si la qualité de vie du Vaucluse n'est plus à prouver, la stratégie d'attractivité du Département est de miser sur le formidable essor du télétravail.



Grâce notamment aux financements européens, le Département va mettre en place des bornes d'accès gratuit au wifi dans 172 sites touristiques de Vaucluse.

« Le Vaucluse peut tirer son épingle du jeu, de par sa position géographique et le caractère équilibré de son territoire, poursuit la présidente. Son excellente couverture Très haut débit (THD) facilite bien sûr le

Ecrit par le 7 février 2026

télétravail et constitue un atout majeur. »

Ainsi, l'ensemble du département sera entièrement connecté à la fibre dès l'an prochain, avec 14 ans d'avance sur le délai initial prévu en 2036. A ce jour, avec ces investissement d'un montant de 171M€, le Vaucluse est déjà le département le plus avancé en matière de déploiement de la fibre (94% de couverture) de toute la Région Sud.

Pour renforcer son attractivité numérique, le Département développe actuellement un réseau wifi touristique. Il s'agit de déployer des bornes wifi (1,4M€ dont 1M€ d'aides européennes) sur 172 sites vauclusiens touristiques (musées, places de villages, sites naturels, véloroutes, etc...).

« L'intérêt principal est d'assurer un accès à Internet nomade et gratuit à l'ensemble des habitants et des touristes, complète la présidente. C'est devenu aujourd'hui un besoin de base, un des premiers critères de satisfaction des visiteurs. »

**« Il faut que les gens aient envie de Vaucluse »**

*Dominique Santoni.*

« Mais la décision de s'installer, d'investir ou d'implanter une entreprise sur un territoire donné est soumise à d'autres critères : les infrastructures de transport (autoroutes, proximité d'une gare TGV...), le climat et la qualité de vie (d'autant que l'équilibre vie professionnelle/vie privée prend de plus en plus d'importance), le foncier disponible à des prix abordables... Le Vaucluse coche incontestablement toutes les cases. Et a plus d'une carte à jouer pour attirer les entrepreneurs ou les salariés qui souhaitent aujourd'hui quitter les grandes métropoles pour une vie plus agréable, plus proche de la nature », précise Dominique Santoni.

Dans cette optique, le Département va mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire à commencer par l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité (VPA), qui vient de sortir un nouveau guide pratique 'S'installer dans le Vaucluse', pour définir rapidement une stratégie de promotion du territoire à l'échelle nationale.

« Il faut que les gens aient envie de Vaucluse, » insiste Dominique Santoni.

## Département de Vaucluse : Jean-christophe Ozil devient le directeur de cabinet de

Ecrit par le 7 février 2026

# Dominique Santoni



Jean-christophe Ozil est le directeur de cabinet choisi par Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Auparavant directeur de cabinet de 2011 à 2021 du maire de Cavaillon et président de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, c'est un retour dans la cité des Papes de ce cévenol.

Cet ancien directeur de cabinet de 1999 à 2004 de Marie-josé Roig, alors maire d'Avignon, fût un des principaux artisans de sa victoire aux municipales de 2001 face à Elisabeth Guigou. Il prit par la suite la direction de RMG (ex Avignon Tourisme) jusqu'en 2009 pour ensuite aller sous d'autres cieux à l'île de la Réunion.

Diplômé de science po Grenoble et titulaire d'un DEA d'études politiques, ce dernier a commencé son parcours comme plume d'Alain Juppé et contradicteur de Georges Frêche au conseil municipal de Montpellier. Il fut également conseiller régional en languedoc Roussillon.

Ecrit par le 7 février 2026

Il rejoint donc à partir de ce 1<sup>er</sup> septembre, la première femme élue présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Ce politique que beaucoup qualifient de «solide» sera à ne pas douter un élément majeur dans la conduite du département de Vaucluse.

---

## Département de Vaucluse, tout ce qui s'est passé lors de la 1re séance présidée par Dominique Santoni



**Que s'est passé lors de cette 1ère séance plénière de l'exécutif Vauclusien présidé par Dominique Santoni ? Et bien, les débats furent express, moins d'une heure montre en main pour le lancement de la nouvelle mandature vauclusienne issue des urnes les 20 et 27 juin derniers.**

Calme, déterminée, un peu tendue pour cette première et c'est bien naturel, Dominique Santoni - ancienne maire Les Républicains d'Apt- a donc pris le fauteuil occupé jusqu'alors par Maurice Chabert. Après l'appel des élus, de A (comme Allel) à Z (comme Zilio), 11 délibérations plutôt techniques étaient inscrites au sommaire.

Ecrit par le 7 février 2026

## Les commissions

Concernant le nombre de commissions et de leur composition, elles seront 9 et comprendront 9 élus chacune. Leur dénomination a été très légèrement modifiée : Thierry Lagneau continue à présider la Commission Travaux - Aménagements routiers - Sécurité ; Elisabeth Amoros la Culture - Culture Provençale - Patrimoine ; Christian Mounier reste à l' Agriculture - Eau - Environnement ; Corinne Testud-Robert à l'Habitat ; Pierre Gonzalvez à l' Attractivité du Territoire ; Suzanne Bouchet toujours en charge de l' Enfance - Solidarités ; un nouvel élu pour Transition écologique - Insertion - Jeunesse - Très haut débit Patrick Merle. Nouveau visage également au Sport - Vie associative - Collège, avec Christelle Jablonski-Castanier tandis que la Présidente Santoni prend logiquement la tête de la Commission Finances - Administration générale.

## Prises de parole

Les élus du Rassemblement National, Joris Hébrard puis Hervé de Lépineau ont pris la parole pour dénoncer la « distorsion » entre leur groupe et les autres puisqu'ils sont 6 dans l'hémicycle mais ont peu de représentants en commissions. La Présidente Dominique Santoni, à sa façon, les a rassurés : « Même si vous n'êtes pas membre titulaire d'une commission, vous pourrez assister aux réunions mais sans droit de vote ni de parole ». « Si on ne peut ni poser de question, ni intervenir au nom de nos concitoyens, c'est restrictif et discriminant. Vous faites peu de cas du pluralisme » ajoutera Hervé de Lépineau.

## Délégation

Selon « Le Code Général des Collectivités Locales », l'Assemblée départementale peut déléguer à la Présidente une partie de ses pouvoirs. Dominique Santoni les a énumérés : intenter des actions en justice ; réaliser des emprunts ; signer des contrats de mobilisation de fonds à hauteur maximale de 50M€ ; prendre toute décision concernant les marchés publics ; exercer ou pas le droit de préemption dans les « ENS » (Espaces Naturels Sensibles) et prendre toute décision relative au Fonds Départemental Unique de Solidarité pour le Logement.

## Désignations

Ensuite ont été désignés les conseillers départementaux au sein du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), de Citadis, des Parcs Naturels Régionaux du Luberon et du Ventoux ainsi que du Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière et enfin de l'Office Public « Vallis Habitat ».

## Réactions

Tour à tour, les deux élus EELV (Europe Ecologie Les Verts), Samir Allel et Léa Louard ont pris la parole pour dénoncer leur peu de présence au sein de commissions qui concernent le 1er canton d'Avignon : « C'est celui de la Rocade, de cette autoroute urbaine au cœur de toutes les souffrances des riverains, où on dénombre pas moins de 6 écoles, 3 lycées, 2 collèges, 8 cités, où pullulent les rats et nous ne sommes pas présents dans la commission logement social » a regretté le docteur en sociologie. La présidente a

Ecrit par le 7 février 2026

conclu : « Je fais confiance à tous les élus du département pour agir dans l'intérêt général, c'est à dire dans tous les cantons de Vaucluse ».

## Les indemnités

Dernier sujet abordé, les indemnités versées aux élus. Elle est la même pour tous les départements, elle dépend du nombre d'habitants. Le Vaucluse en compte précisément 559 793 à la date d'installation des élus, le 1er juillet dernier Rue Viala. Il se situe dans la strate démographique de 500 000 à 1 million d'habitants. L'indice brut de la fonction publique n'a pas été donné, mais la Présidente bénéficie de 100% de cet indice majoré de 45%, les 8 vice-présidents de 60% de l'indice et 40% de majoration et les 25 membres de la Commission Permanente de 60% puis 10% de majoration. Les conseillers sont désormais en vacances. Rentrée politique le 24 septembre avec la prochaine séance publique.



La 1re séance plénière de l'exécutif vauclusien présidé par Dominique Santoni s'est déroulée le 29 juillet 2021

# Une femme à la tête du Département pour la

Ecrit par le 7 février 2026

## première fois



**Au terme d'un 3<sup>e</sup> tour, les conseillers départementaux ont élu Dominique Santoni, la maire LR (Les Républicains) d'Apt, présidente du Conseil départemental de Vaucluse à la majorité relative avec 14 voix, 12 pour le socialiste Jean-François Lovisolo, et 8 bulletins blancs ou nuls.**

Après un second tour des départementales, où gauche et droite étaient à égalité dimanche soir dernier (12 sièges chacune), c'est le maire 'de gauche' mais sans étiquette de Bollène, Anthony Zilio et de son binôme, Christine Lanthelme, maire d'Uchaux, qui a fait la différence. Contrairement à ce qu'annonçaient certains membres du Parti Socialiste qui le considéraient comme un des leurs, l'édile n'a pas fait pencher la balance de leur côté. Il n'y avait d'ailleurs plus beaucoup de suspense après [l'annonce des deux élus du canton de Bollène sur leur intention de vote aujourd'hui](#).

« Il fait monter le dégoût des Français pour la politique, il est tout en même temps, un macroniste quoi ! » ricanait le RN (Rassemblement national) Hervé de Lépinau en amont de la séance d'installation. « C'est consternant, Zilio c'est une sorte d'anguille qui fraye dans les eaux du Lez » a-t-il ajouté.

### « Un mauvais feuilleton »

Jean-François Lovisolo pour l'Union de la Gauche départementale, qui ne mâche pas ses mots, en rajoute une couche : « Un mauvais feuilleton va prendre fin. La droite a perdu les élections en sièges et en voix

Ecrit par le 7 février 2026

face à la gauche dimanche et elle va se retrouver à la présidence, c'est du jamais vu, autant de tambouille et de carabistouille politique. Face à un résultat démocratique, certains ont fait le choix de la politique du 'bon coin', celle des enchères où on oublie les convictions politiques. Ils ont préféré la voie de la compromission, de l'opportunité, ils ont trompé leurs électeurs, c'est une faute, au pire cela les dégoûtera encore plus de la vie publique. Je comprends leur nausée et je la partage. C'est une imposture. »

### Droit dans ses bottes

Qualifié de 'traître', Anthony Zilio reste droit dans ses bottes : « Ce matin, je me suis réveillé de gauche, ce soir, je m'endormirai en étant toujours de gauche. Jean-François Lovisolo adopte une posture et il est aussi violent que brutal. Il savait très bien qu'il ne pourrait être président qu'au bénéfice de l'âge de l'un de ses colistiers (ndlr : Max Raspail). Hier, il m'a parlé un quart d'heure tout au plus. Alors qu'avec Dominique Santoni, nous avons échangé une heure et demie sur les dossiers qui concernent la vie des Bollénois sans esprit partisan. Pendant la mandature de Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud) pendant 12 ans, Bollène a vu des tas de trains passer sans s'arrêter. Moi je pense à l'avenir de mon bassin de vie, les 9 maires qui m'ont suivi savent que les planètes doivent être alignées (communes, intercommunalités, canton) pour que les dossiers avancent, main dans la main avec le Département et la Région. Je voterai les délibérations dans l'intérêt des habitants de ce territoire mais je ne fais un chèque en blanc à personne, vous me verrez à l'œuvre ».

### « Une nouvelle voie pour les femmes »

En prenant place à la tribune, dans le fauteuil de la présidence, [Dominique Santoni](#) (57 ans) dira son « émotion et l'honneur qui lui est fait d'être à la tête de cette institution. Le 'e' de présidente veut dire beaucoup pour moi, je suis la première à ouvrir une nouvelle voie pour les femmes. Je suis une femme de dialogue, de consensus, je vais me concentrer sur ce qui nous rassemble, nous les Vauclusiens. Je souhaite construire un avenir où les jeunes auront le choix de se former, d'avoir un emploi, de construire leur vie ».

### Faire preuve d'exemplarité

Dominique Santoni est revenue sur le taux record d'abstention pour ces Départementales : « Les électeurs ont boudé les urnes, j'ai entendu leur message. Les invectives doivent laisser la place à des échanges constructifs, fructueux, nous avoir un devoir d'exemplarité. Nous allons continuer le travail accompli pendant la précédente mandature. Nous avons des finances en bonne santé, les chantiers de la LEO, de Bonpas se réaliseront. Nous accompagnerons les plus démunis, nous construirons et rénoverons les logements sociaux. Nous ferons de notre mieux pour le handicap, la dépendance. La santé est une priorité absolue, nous ferons venir des médecins en milieu rural, nous ouvrirons des maisons de santé. Côté sécurité, nous augmentera le parc de vidéo-protection, donnerons davantage de moyens aux polices municipales. L'effort entrepris pour le développement des hautes technologies, de la fibre se poursuivra pour aider les activités économiques et sociales. Le Vaucluse est un département attractif avec une qualité de vie, de paysages, le TGV, la fibre optique. Nous devons attirer encore davantage d'entrepreneurs pour créer des emplois et des richesses. Je travaille en osmose avec Renaud Muselier, le président réélu de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Grâce à cette synergie, nous décuplerons notre efficacité. Ce qui compte c'est que tous les cantons soient traités avec équité grâce, notamment, aux contrats de

Ecrit par le 7 février 2026

développement territorial. C'est vrai que Bollène a été un peu oublié ces dernières années, nous ferons avancer les dossiers qui relèvent de notre compétence. »

Lors d'une courte conférence de presse, la nouvelle Présidente de Vaucluse est revenue sur son ADN, puisque son grand-père maternel (Eugène Baudouin) a été élu au début du XXe siècle, son papa Georges Santoni aussi, maire d'Apt puis député de Vaucluse : « d'eux j'ai appris le respect de soi et des autres, celui du travail, le refus de l'intolérance. Je souhaite travailler dans le dialogue, l'intelligence collective, sans idéologie partisane ».

A l'horizon, se profile une nouvelle vie, toute entière dédiée au département, sans cumul des mandats. « Quitter la mairie d'Apt sera un véritable arrachement, j'y suis viscéralement attachée, confie-t-elle, mais je resterai adjointe de ma ville. »

Cette première séance de l'assemblée départementale a également permis de désigner 8 Vice-présidents : Thierry Lagneau, Corinne Testud-Robert, Elisabeth Amoros, Suzanne Bouchet, Pierre Gonzalvez, Christian Mounier, Patrick Merle et Christelle Jablonski-Castanier.

[Retrouvez ici l'intégralité de la dernière séance du conseil départemental de Vaucluse.](#)

## Dominique Santoni : « Je suis une femme de consensus. »

Ecrit par le 7 février 2026



**Vice-présidente du conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni, également maire d'Apt et vice-présidente de la communauté de communes du Pays d'Apt Luberon, prendra part aux prochaines élections départementales en juin prochain. En cas de reconduction de sa majorité, celle qui est à la tête de son groupe politique départemental pourrait être la première femme à présider le Département de Vaucluse.**

***La date des élections départementales vient enfin d'être fixée aux 20 et 27 juin 2021 (ndlr : en même temps que les régionales). C'est un délai très court par rapport aux élections précédentes ?***

« Nous sommes dans un contexte un peu particulier qui ne va pas permettre de mener une campagne 'normale'. On dit que cela peut être un atout pour les sortants. Encore faut-il qu'ils aient fait ce qu'ils avaient à faire durant les années où ils ont été élus. »

***Vous estimatez que durant le mandat de la majorité actuelle ce travail a été fait ?***

Ecrit par le 7 février 2026

« Je pense que nous présentons un bon bilan, notamment sur les Finances. Aujourd’hui, on dégage un investissement record avec plus de 114 M€ en 2021. Je crois que c'est cela la véritable mission du Département. C'est d'arriver à dégager de l'investissement, car c'est cette investissement qui sert à tous les Vauclusiens. »

### **Qu'entendez-vous par tous les Vauclusiens ?**

« Quand je dis tous les Vauclusiens, c'est tous les cantons car nous avons œuvré d'une manière que l'on ne peut pas qualifier de partisane. Tous les cantons ont profité de cette augmentation de l'investissement. Toutes nos compétences ont été assurées. Et cela malgré une majorité qui n'était pas très large. C'est pour cela qu'il a fallu être consensuel avec cette idée d'agir pour notre territoire, avec équité, au profit de tous ses habitants. Il faut aussi reconnaître que c'est la première fois qu'une majorité dispose de 6 ans pour travailler - avant, il y avait renouvellement par moitié tous les 3 ans - cela évite le clientélisme. »

### **Quels sont ces investissements ?**

« D'importants travaux ont été menés au niveau des routes notamment et il y a encore de gros projets qui seront réalisés dans une éventuelle seconde mandature. Il y a eu aussi l'extension du Très haut débit (THD) à l'ensemble du territoire d'ici 2022 au lieu de 2036. De quoi faire gagner 14 ans au département qui aura consacré 170 M€ à ce projet depuis 2012. C'est un pari que l'on a fait avec les intercommunalités d'accélérer ce déploiement dans l'ensemble du Vaucluse qui est un département particulièrement adapté à cette technologie car c'est un territoire attractif où l'on peut valoriser le télétravail. »

« Il y a aussi d'autres projets qui ont été engagés mais qui ne sont pas encore visibles car ils seront menés à leurs termes dans les années à venir : [le réaménagement de Bonpas](#), [la déviation de Coustellet](#), [l'échangeur d'Orange](#), la nouvelle MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), [les archives dans la zone d'Agroparc...](#) »

### **Vous êtes aussi vice-présidente du conseil départemental en charge des collèges ?**

« Nous avons déjà réhabilité plus de 25 % des collèges vauclusiens et cela continuera dans les années à venir. Nous avons aussi mené un gros travail sur la restauration dans les cantines des collèges sur le gaspillage, la qualité des produits et la mise en place d'approvisionnement privilégiant les circuits courts comme [Agrilocal84](#) par exemple. Par ailleurs, dès la rentrée prochaine nous allons équiper les élèves de 6<sup>e</sup> ainsi que tous les professeurs en distribuant des ordinateurs. »

« Mais au-delà de l'éducation, on a aussi travaillé sur l'insertion avec la plate-forme job-vaucluse ainsi que sur l'agriculture, avec, là-aussi, la volonté de mettre en avant la consommation locale. Et cela bien avant la crise du Covid. »

Avec Agrilocal84, le Département a fait le choix, depuis longtemps, de privilégier les circuits courts de distribution des produits agricoles locaux, notamment dans les cantines des collèges de Vaucluse.

### **Le Département s'est aussi largement impliqué dans le domaine environnemental ?**

« Ici, on a la chance de compter désormais 2 parcs naturels régionaux : celui du Luberon et tout récemment celui du Ventoux. Les [Espaces naturels sensibles \(ENS\)](#) font aussi partie de notre ADN car le

Ecrit par le 7 février 2026

Vaucluse est un département un peu différent de ses voisins. Les gens qui viennent ici ne recherchent pas la même chose que ceux qui vont sur la Côte d'Azur. Le développement durable c'est un domaine très transversal. Nous ne sommes pas 'verts' mais aujourd'hui tout le monde l'est. »

**Durant ce mandat, le Département a aussi perdu la compétence transport au profit du Conseil régional à partir de 2017 ?**

« Je regrette vraiment que nous ayons perdu cette compétence car je trouve que nous avions fait pas mal de chose comme lorsque nous avons négocié les DSP (Délégation de service public), le transport à la demande.... La mobilité est un vrai enjeu en Vaucluse et il y a encore beaucoup de choses à faire sur ce sujet-là. Donc c'est vrai, on a perdu des compétences. Mais ensuite, il faut savoir travailler tous ensemble, comme avec la Région, pour obtenir et mettre en place ce qui est utile aux Vauclusiens comme la résorption des points noirs routiers par exemple. »

**« Le Département reste pour moi un échelon où l'on est encore sur le terrain. »**

**Comment arrive-t-on à faire avancer son territoire, y compris dans des compétences qui ne sont pas les vôtres, comme cela été le cas avec la santé avec la crise du Covid-19 ?**

« Je crois beaucoup au travail d'équipe pour un territoire. C'est important d'arriver à assembler les différents acteurs en collaborant avec les Intercommunalités, la Région, l'Etat, l'Europe. Avec pour seul objectif : l'intérêt général. Une fois qu'on est élu, on ne doit avoir que l'intérêt général en tête. »

« C'est dans cet esprit collectif que nous développons notamment 'Vaucluse Ingénierie'. Cette plateforme vise ainsi à accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs projets. Cet outil devrait fonctionner d'ici quelques mois en apportant du conseil, de l'expertise et même de l'assistance à maîtrise d'ouvrage aux porteurs de projets. Et bien sûr, on ne le fait pas seuls dans notre coin mais en lien avec une vingtaine de structures expertes dans leur domaine, comme le [Caeu84](#), [Vallis habitat](#) ou encore les parcs naturels du [Luberon](#) et du [Ventoux](#). Ce sera simple d'utilisation : imaginons qu'une petite commune souhaite revitaliser son cœur de village, elle trouvera sur Vaucluse ingénierie un premier niveau d'information et pourra ensuite entrer en contact rapidement avec un opérateur qui mobilisera l'ensemble des partenaires pour faire avancer le projet en question. La plateforme couvrira tous les types de projets, de la valorisation du patrimoine jusqu'à la protection des milieux naturels en passant par l'adaptation de son parc locatif aux besoins des personnes handicapées ou la promotion touristique. En tout, une trentaine de thématiques seront proposées. Ce sera un très bel outil, au service de tout le territoire, et donc au final de tous les Vauclusiens. C'est comme ça qu'on peut faire avancer le Vaucluse, en mobilisant toutes les énergies. »

**Pour revenir aux prochaines élections départementales, nous sommes dans un cas de figure particulier avec Maurice Chabert, un président sortant qui n'a pas encore fait part de sa décision de continuer ou pas ?**

« Le président est assez serein. Il sait ce qu'il va faire et pour ne rien vous cacher je sais ce qu'il va faire. Maintenant, il attendait de savoir quand auraient lieu les élections. Désormais, c'est à lui qu'il faut poser

Ecrit par le 7 février 2026

la question. Mais aujourd'hui Maurice Chabert est président du Département et il le sera jusqu'à ce qu'il y ait des élections. Dans tous les cas, j'ai de très bons rapports avec le président. Je pense qu'il a fait un très bon travail en ayant su emmener cette équipe avec lui dans un contexte qui n'était pas très facile quand nous sommes arrivés aux affaires. »

**« Faire de la politique, c'est le moment avant d'être élu. Après c'est l'inverse, on devient l'élu de tout le monde. »**

**Avec un RN (Rassemblement national) fort et des blocs politiques assez équivalents, ne pensez-vous que l'on risque (ndlr : le président sortant a été élu au bénéfice de l'âge à l'issu d'une égalité) de se trouver, à nouveau, avec une majorité difficile à déterminer ?**

« Nous avons une équipe sortante qui présente un véritable bilan. On peut donc imaginer qu'il y aura peu de changements dans cette équipe. Par ailleurs, nous travaillons dans les cantons où il pourrait sortir de bons candidats afin que l'on puisse éviter de se retrouver dans ce cas de figure. Mais effectivement, si l'on peut s'abstenir de se retrouver dans cette situation incertaine... »

« Aujourd'hui, on a cependant l'impression que le RN plafonne, qu'il y a des 'guéguerres' un peu partout dans les cantons et que la Ligue du Sud connaît un certain recul. Dans tous les cas, on travaille en amont pour éviter cela. En fait, on travaille depuis un certain temps déjà, comme si les élections devaient avoir lieu demain. »

« Mais faire de la politique c'est la campagne électorale. C'est le moment avant d'être élu. Par contre, une fois élu c'est l'inverse de la vie politique, on devient l'élu de tout le monde. Je suis très pragmatique. Au final, ce qui m'intéresse c'est de mener des actions concrètes qui se voient sur tous les territoires. »

**Justement, le fait de disposer d'une majorité plutôt fragile dès le début du mandat, vous a-t-il poussé à faire preuve d'encore plus de pragmatisme ?**

« Comme je l'ai déjà dit, une fois élus, nous sommes au service de tous les Vauclusiens mais il est clair qu'il est plus facile de travailler avec certains élus que d'autres. Dans tous les cas, je suis une élue de proximité et j'aime voir les choses se faire. Et le Département reste pour moi un échelon où l'on est encore sur le terrain. »

**Dans un département où les présidents sont régulièrement des hommes élus au bénéfice de l'âge (ndlr : 3 sur les 4 derniers présidents) est-il envisageable d'imaginer une présidente en cas de reconduction de la majorité actuelle ?**

« On peut tout imaginer, mais pourquoi pas une femme à la tête du Département ? L'essentiel n'est cependant pas d'être sur la photo, l'important c'est que lorsque l'on s'en va on voit le changement. On voit ce qui a été fait. Le véritable engagement politique c'est cela. »

**Vous êtes maire, vice-présidente de l'intercommunalité du Pays d'Apt, vice-présidente du Département, que vous ont appris ces mandats ?**

Ecrit par le 7 février 2026

« Il faut s'inscrire sur la durée. Avoir une feuille de route et s'y tenir. On n'est pas là pour être aimé. On est là pour le bien collectif. Prenons l'exemple de la place de la mairie à Apt, on l'a refaite parce que l'on avait dit qu'on la referait. Puis avec le Covid cela a tout décalé cette année, lors d'une année de scrutin municipal. Certains on dit que l'on allait perdre car on ne faisait pas de grand chantier avant les élections. Moi, je trouve malhonnête que sous prétexte qu'il y ait des oppositions, on le décale de 1 an juste à cause des élections. Si les gens ne veulent pas voter pour moi parce que l'on a changé un sens de circulation ou que l'on a bouleversé les habitudes du commerce et bien tant pis ! Il faut avoir le courage de se projeter et savoir avancer. Quand on pense avoir pris la bonne décision, on l'applique. Pas dans 3 semaines, 6 mois ou 1 an, mais maintenant. Qu'on m'aime ou qu'on ne m'aime pas, je fais ce que je dis. »

**« Qu'on m'aime ou qu'on ne m'aime pas, je fais ce que je dis. »**

### **Et pour le Département ?**

« Il faut avoir une vision. Il faut travailler sur l'attractivité du Vaucluse. Aujourd'hui, nous sommes un département un peu à part. On a pu avoir certaines difficultés, car nous sommes un territoire qui s'est fortement paupérisé, mais qui a aussi la chance d'avoir de belles entreprises. Le fait d'avoir amené le THD dans nos territoires doit permettre d'attirer des populations différentes qui pourraient travailler à distance ou planter des entreprises dans les secteurs du développement durable, des nouvelles technologies, de l'ESS (Economie sociale et solidaire)... Nous devons miser sur nos atouts comme le tourisme, avec la politique vélo notamment, et puis travailler parallèlement sur l'amélioration de la qualité de vie. Il est important de capter de nouvelles populations qui vont amener du pouvoir d'achat, du renouveau, du développement économique, de la fréquentation touristique. Le Très haut débit doit permettre d'attirer ces gens en télétravail, tout en offrant une qualité de vie exceptionnelle.

### **Prenons le cas d'Apt, comment concilier développement économique et préservation du cadre de vie ?**

« Nous avons la chance d'avoir de très belles industries avec des gens qui ont fait le choix de vivre à Apt. Leur principal problème aujourd'hui, c'est des salariés qui ne veulent pas forcément résider sur ce territoire et qui cherchent des écoles, de la culture, des lieux de vie et des commerces. Il faut donc travailler sur tout ceci. C'est pour cela que nous, à Apt, on a choisi un créneau qui est celui de la 'Silver économie' en se disant qu'il fallait ramener des gens dans le centre-ville en proposant des commerces, des services afin de favoriser le développement de l'activité. L'idée est de faire revenir des gens de 55 ans et plus avec un fort pouvoir d'achat. Des 'jeuniors', les vieux des jeunes ou les jeunes des vieux selon l'âge que l'on a, qui pourraient s'investir dans la ville pour y passer 3 mois, 6 mois ou 1 an. Pour cela, nous travaillons avec [le groupe SRS](#), investisseur dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux en France, pour rénover notre centre-ville. »

### **En quoi consiste ce projet de renouvellement urbain ?**

« Nous sommes confrontés, comme beaucoup de communes de Vaucluse, à des propriétaires d'immeubles qui ne les ont pas rénovés pour des raisons économiques avec des commerces installés en

Ecrit par le 7 février 2026

rez-de-chaussée privant d'accès les logements situés au-dessus. Cela participe à la détérioration et au dépeuplement de nos coeurs de ville. L'idée est que cet investisseur achète ces logements à la commune ou au privé, mais uniquement des bâtiments aujourd'hui désaffectés : Comme la Caisse d'épargne, un très beau bâtiment qui est sur la place principale de la ville, ou l'ancienne usine de fruits confits Rambaud, tombé en désuétude et dont la réhabilitation demanderait un budget énorme. Il s'agit donc de rénover tout cela au standing actuel. Pour démarrer, il faut au minimum 300 appartements. Nous en sommes à 280 aujourd'hui. Mais attention, il ne s'agit pas de faire une ville de vieux. Ce n'est pas un Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) à ciel ouvert. Il n'y a aucun service médicalisé mais des services de proximité qui se développeront avec cette nouvelle présence. Il y a donc un travail à faire pour réintégrer les commerces en centre-ville. Pour cela, il faut embellir. C'est fondamental d'embellir la ville et le territoire pour créer l'envie de s'y installer. Je crois que le 'beau' est essentiel. Par ailleurs, une partie de ces logements devrait être accessible aux salariés qui voudraient s'installer sur le territoire. Ce qui est intéressant en cas de succès ? C'est que ce modèle pourrait être dupliqué dans le département. »

**« Il est fondamental d'embellir le territoire pour créer l'envie de s'y installer. »**

***Est-ce que la notion de 'beau' n'a pas été un peu trop oubliée dans le département, notamment parce qu'il dispose de nombreux atouts dans ce domaine ?***

« On a tout. Nous avons un département naturellement beau. Un climat très agréable. Deux parcs naturels régionaux. On a beaucoup de force mais il faut parfois aussi être là où l'on ne nous attend pas. On a parlé d'embellir, il faut aussi être innovant, créatif. Avoir envie et être malin. C'est pour cela qu'il faut réfléchir ensemble à comment construire le Vaucluse de demain : autour des compétences du Département mais aussi de toutes les forces vives de ce territoire. Par exemple, essayer de transformer une partie de ces résidents secondaires -chefs d'entreprise, artistes, écrivains etc- en résidents permanents et en acteurs locaux. Plein de gens ayant connu des réussites en France où dans le monde ont choisi de vivre 1 à 3 mois dans le Vaucluse et nous voudrions qu'ils restent 6 mois ou 1 an ici. Nous avons d'ailleurs sollicité une partie d'entre eux dans le cadre d'un groupe de réflexion afin qu'ils travaillent avec nous sur des idées que nous n'aurions peut-être pas. »

***Le domaine de la Culture en fait partie ?***

« La Culture elle est à Avignon, c'est formidable. Elle est à Orange, c'est formidable. Mais je pense qu'elle doit être partout. Nous sommes un petit département où il est plutôt facile de se déplacer. Donc, il faudrait que la Culture irrigue tout le Vaucluse. Ici, 'Terre de festivals', le slogan de la Région Sud, prend tout son sens. C'est pour cela qu'il y a une forte implication du département dans ce secteur alors que ce n'est pas une de ses compétences directes. »

***Et en termes de développement économique, notamment les problématiques de manque de foncier pour garder nos entreprises et en attirer de nouvelles ?***

« L'idée c'est de conserver les entreprises du territoire en répondant à leurs besoins fonciers et aller

Ecrit par le 7 février 2026

chercher des entreprises exogènes qui n'ont pas forcément besoin de beaucoup d'espace. Il faut donc aller chercher ces entreprises et ces domaines d'activités qui pourraient être pertinents chez nous. [VPA \(Vaucluse Provence attractivité\)](#) fait déjà un très gros travail, mais il faut peut-être donner encore plus de moyen. Par contre, je ne suis pas sûre qu'il faille essaimer des petites zones qui se ressemblent pour se faire concurrence entre les territoires. Il faut plutôt se compléter selon les spécificités des uns et des autres en organisant le territoire : la logistique vers la vallée du Rhône et ses autoroutes A7 et A9, l'agro-alimentaire vers le Comtat et le long de la Durance, les activités de pleine nature, le sport, le tourisme vert et le cinéma vers l'intérieur du département. Les élus doivent aussi être les ambassadeurs du territoire et ensuite les services techniques doivent concrétiser ces démarches dans le cadre de missions bien précises pour que ce développement que l'on cherche à mettre en place profite à tout le territoire. »

***Quand on voit le nombre de Parisiens qui abandonnent tout pour venir s'installer dans la Région, le Covid peut être une chance pour ce département ?***

« Il faut effectivement saisir cette opportunité et tirer le positif de cet événement. Ne pas se contenter que des mauvaises choses. Nous sommes à un tournant et il ne faut pas hésiter à capitaliser sur la notoriété du 'Vaucluse'. Le Vaucluse aujourd'hui est une marque reconnue. Quand on parle du Vaucluse, on sait de quoi on parle. Pour autant, pour attirer tous ces personnes, il faut leur donner les moyens de s'installer et c'est le haut débit qui entraîne tout le reste. »

« C'est aux élus de s'impliquer pour faire changer les choses. »

***Vous semblez particulièrement motivée à la perspective d'un second mandat ?***

« Un vrai travail de fond a été fait. Cela va se voir. Souvent le second mandat est important, car c'est un peu court pour réaliser les choses. Il est donc important d'avoir une continuité quels que soient les élus. Toutefois, il faut des élus suffisamment intelligents pour continuer ce qui a été entrepris. Les politiques qui arrivent et qui changent tout pour changer cela n'a pas de sens. Il faut de la constance mais il faut aussi accepter que l'on travaille pendant 6 ans et que s'il on est battu, quelqu'un d'autre en tirera les lauriers. L'important est de voir aboutir ses projets. »

« Je peux avoir des idées assez arrêtées mais je suis une femme de consensus. Il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles. Quand on prend le temps d'expliquer pourquoi il faut faire les choses de telles ou telles manières, in fine, ils l'acceptent beaucoup plus facilement. Par contre, c'est beaucoup de temps et d'énergie, c'est pour cela qu'il faut également être très persuadé de ce que l'on veut faire. Il faut y croire. »

***Justement, comment gère-t-on cette dépense de temps et d'énergie quand on vient du privé où le rythme de la prise de décision n'est pas forcément le même que dans l'action publique ?***

« Oui, c'est toujours trop lent pour moi qui vient de la société civile (ndlr : elle a travaillé dans plusieurs agences de communication depuis 1987 avant de définitivement revenir sur Apt en 2006). Et c'est vrai que lorsque j'ai été élue, dans les premiers temps, j'ai eu du mal à m'acclimater à ce rythme. Il faut cependant comprendre que les procédures sont très lourdes et que lorsque l'on parle de l'échangeur de

Ecrit par le 7 février 2026

Bonpas ou du contournement de Coustellet il y a des études à faire en amont. On n'a pas forcément conscience de toutes les étapes nécessaires qu'il faut respecter lorsque l'on passe au niveau départemental ou régional. Mais c'est vrai qu'il pourrait y avoir un peu de simplification dans les process. Au final, je trouve que le temps est long et ce d'autant plus que mandat est court. »

***On peut aussi avoir le sentiment que les administrations, les services de l'Etat, la réglementation constituent des freins à l'action de l'élu local ?***

« Il y a le rôle des élus, avec d'un côté le politique, et de l'autre, l'administration, qu'il ne faut pas mélanger. En revanche, entendons-nous bien : ce sont les élus qui décident des politiques et qui impulsent les projets. Les services sont ensuite là pour les mener à bien. Les élus doivent fédérer mais aussi manager en suivant les projets pour s'assurer qu'ils seront menés à terme sans pour autant s'immiscer dans la bonne marche des dossiers. Je crois vraiment que c'est aux élus de s'impliquer pour faire changer les choses, même doucement. C'est aussi à eux d'aller défendre les dossiers car il ne faut pas que l'administration se substitue aux élus comme cela peut-être le cas dans certains grands services de l'Etat. En fait, pour moi, le politique dit où l'on va et l'administration dit comment on y va.»

« Quand je suis arrivée à la mairie un fonctionnaire m'a dit 'ici nous sommes les murs et vous, vous êtes les meubles'. Je n'ai pas vocation à être là tout le temps. Douze ans à la mairie c'est bien pour porter les projets mais je n'ai pas que cela dans la vie. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

## Dominique Santoni réélue à la tête du parc régional du Luberon

Ecrit par le 7 février 2026



**Réuni à Lourmarin, le comité syndical du [parc naturel régional du Luberon](#) vient de réélire [Dominique Santoni](#), seule candidate déclarée, à la présidence de ce parc créé en 1977**

Déjà présidente du Parc naturel régional du Luberon (PNRL) depuis 2017, Dominique Santoni vient d'être réélue présidente lors du dernier comité syndical du parc. Seule candidate déclarée, celle qui est également maire d'Apt, vice-présidente de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et vice-présidente du Conseil départemental de Vaucluse, a rappelé que rien ne la « prédestinait à devenir présidente du Parc du Luberon ». En effet, cette dernière a dû succéder précipitamment à son prédécesseur, Roland Aubert, qui s'est retiré pour des raisons de santé (nldr : il est décédé depuis en mai 2017).

« C'est lui qui m'a incité à me présenter, explique Dominique Santoni. Roland était un homme fédérateur, attachant, pour qui j'avais de l'estime et de l'affection. C'est lui qui m'a fait découvrir et aimer le parc et aujourd'hui, j'essaie chaque jour de mener à bien ma mission en sachant que rien ne dure toujours... »

**«Nous ne construisons pas d'immeubles, de routes... mais nous bâtissons un monde plus beau.»**

Ecrit par le 7 février 2026

Insistant sur ce « bel outil de territoire », la présidente a rappelé que si parfois « ce que nous faisons ne se voit pas, c'est justement ce que l'on fait qui permet de ne voir que de magnifiques paysages préservés. Nous ne construisons pas d'immeubles, de routes ... mais nous bâtissons un monde plus beau, nous préservons le patrimoine, nous protégeons la faune, la flore, nous cultivons des plantes, des fleurs, des légumes, des variétés fruitières anciennes.... Nous gérons nos ressources, nous développons le territoire en créant des synergies pour un développement économique et touristique de qualité. »

Créé en 1977, le PNRL regroupe 77 communes, donc cinq villages figurant parmi les plus beaux de France, et s'étend sur 185 000 hectares. Il compte 170 000 habitants et accueille plus de 1,5 million de touristes par an.

« Nous avons réalisé de beaux projets dans l'intérêt de nos communes comme le programme des certificats d'économie d'énergie qui a permis aux communes de faire de la rénovation énergétique avec un financement proche de 100%, ou encore le programme Sedel (Services d'économies durables en Luberon énergie et eau). Nous assistons aussi au quotidien les communes dans l'élaboration des règlements de publicité, ou pour la réhabilitation et les travaux de patrimoine comme la chapelle d'Oppède, la calade de Cabrières d'Aigues. »

Le Parc, qui est dirigé par [Laure Galpin](#) à la tête d'une équipe de 50 agents, a également œuvré au maintien du centre de sauvegarde de Buoux avec la LPO (ligue de protection des oiseaux), a acquis la Maison du Parc auprès du département de Vaucluse et participé à la mise en place d'une alimentation saine et locale via le projet alimentaire territorial, avec les marchés paysans, l'opération 'De la ferme à la cantine', les bistrots de pays, la marque 'Valeurs parc'... Par ailleurs, le Parc mène aussi une réflexion afin de donner au Château de l'environnement de Buoux un rayonnement régional...

### **«Nous arrivons à un moment important de l'histoire du Parc avec la révision de la charte.»**

« Aujourd'hui, nous arrivons à un moment important de l'histoire du Parc avec la révision de la charte qui nous mènera en 2039 », poursuit Dominique Santoni pour qui le PNRL « est un territoire d'innovation et d'expérimentation ».

« Nous allons pouvoir travailler ensemble à l'élaboration de cette charte, définir les priorités du territoire, une stratégie face au changement climatique, relever des défis, trouver des solutions face à la perte de nos ressources en eau, perte de la biodiversité, production agricole, crues, canicules ... Comment ferons-nous face ? Comment vivrons-nous et travaillerons-nous en 2039 ? Le Luberon, c'est un parc habité où le cadre de vie et les centres urbains attirent des habitants et là encore, nous devrons nous pencher sur les questions de logement, d'emploi, de déplacements, de développement économique, de nature en ville... »

Ecrit par le 7 février 2026

## Désignation des membres bureaux

Outre la réélection de Dominique Santoni comme présidente, la réunion de ce comité syndical a permis aux délégués du parc de procéder à la désignation de l'ensemble des membres du bureau syndical du PNRL. Ce dernier est constitué de Gaëlle Letteron (Apt), Patrick Courtecuisse (Cavaillon), Valérie Bardisa (Pertuis) alors que la désignation du représentant de Manosque est en cours. Pour le collège Région : Stéphane Sauvageon, Roselyne Giai-Gianetti et Nathalie Czimer-Sylvestre. Pour le Collège département : Serge Sardella pour les Alpes-de-Haute-Provence ainsi que Noëlle Trinquier et Elisabeth Amoros pour le Vaucluse. Pour les communes et les EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) : Karine Masse (Lurs), Béatrice Vincent (La Bastide-des-Jourdans), Alain Mathieu (Pierrerue), Véronique Milesi (Lagnes), Charlotte Carbonnel (Saint-Martin-de-Castillon), Béatrice Terrasson (Saint Michel L'observatoire), Thierry Richarme (Dauphin), Béatrice Grelet (La Bastidonne), Patrick Merle (Ménerbes), Bernard Briffault (Pierrevert), Mickaël Cavalier (Ansouis), Lionel Morard (Buoux), Bérengère Loisel-Montagne (Les Taillades), Jean-Pierre Gerault (Oppède), Jean-Luc Miola (Corbières), Viviane Dargery (Viens), Patrick Peythieux et Delphine Cresp (Cabrières d'Aigues), Francois Dupoux (Saignon), Georges Fauconneau (Sainte-Tulle), Pierre Fischer (Durance Luberon Verdon Agglomération) et Christian Chiapella (Communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure).

---

## Des masques pour les collégiens et les lycéens

Ecrit par le 7 février 2026



A l'occasion de la rentrée scolaire, chaque élève des collèges publics et privés vauclusiens se verra remettre 4 masques lavables offerts par le [Conseil départemental](#). « *Il s'agit d'un geste de solidarité et d'équité envers toutes les familles vauclusiennes* », souligne Maurice Chabert, Président du [Conseil départemental de Vaucluse](#). Chaque élève recevra ces masques le jour de la rentrée, chaque masque pouvant être utilisé durant une demi-journée, puis réutilisé après avoir été lavé. Ces masques de taille enfant sont conditionnés en sachet individuel, homologués Afnor et traités avec un désinfectant virucide. Ils sont donc utilisables dans l'immédiat.

Le Vaucluse compte 30 000 collégiens scolarisés dans les 41 établissements publics et les 13 collèges privés. Au total, 120 000 masques vont ainsi être fournis gracieusement par le Département, le tout pour un montant de 200 000 €. « *Depuis le début de la crise sanitaire, le Département est aux côtés des collégiens, comme cela avait été le cas par exemple avec le prêt de tablettes numériques aux élèves n'ayant pas de matériel informatique chez eux, confie Dominique Santoni, Vice-présidente du Conseil départemental chargée des Collèges. On ne veut pas que cet équipement indispensable pour les élèves en cette rentrée très particulière soit un facteur d'inégalité entre les familles. Nous savons l'effort financier que cela peut représenter dans les foyers.* »

## Eviter le décrochage scolaire

Ecrit par le 7 février 2026

Dans le même temps, la région [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a renforcé son soutien aux lycées afin de leur permettre d'accueillir les élèves et le personnel encadrant dans les meilleures conditions possibles pour cette rentrée scolaire 2020/2021. Dans ce cadre, la région va donc remettre un masque en tissu à chaque lycéen de la région.

*« Il était essentiel de ne pas reporter la rentrée scolaire, ce qui aurait été une faute majeure, insiste Renaud Muselier, président de la région. De nombreux enfants n'ont pas vu une salle de classe, pas suivi un cours depuis le 16 mars dernier. Le risque de décrochage global est trop grand et concerne une génération entière. »*

Pour cette rentrée, la [Région Sud](#) fournira donc, à chaque lycéen, un masque en tissu lavable 35 fois.

## 400 distributeurs de gel hydro-alcoolique

Par ailleurs, la Région dotera les chauffeurs de cars scolaires de masques chirurgicaux de dépannage pour nos lycéens. Dans le même temps, les cars, les TER et les établissements seront désinfectés selon les normes établies par le Gouvernement. Les 4 000 agents des lycées, comme ceux des services, seront encouragés et assistés pour un dépistage préventif de rentrée. Enfin, afin de faciliter le respect des consignes sanitaires, dès le 1<sup>er</sup> septembre, près de 400 distributeurs de gel hydro-alcoolique seront installés dans tous les lycées.

*« Notre priorité est de protéger la santé de nos lycéens tout en assurant la continuité du service public de l'éducation, aux côtés de l'Etat et du Rectorat»,* poursuit Renaud Muselier. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons ainsi commandé plus de 13 millions de masques pour les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont près de 300 000 ont déjà été distribués depuis juin dans les établissements scolaires.

## Maires courage

Ecrit par le 7 février 2026



**Ils se sont adaptés, ils ont improvisé et ils ont dominé leur sujet. Les élus préférés des Français incarnent le bon sens près de chez nous. Ils ont su informer et mobiliser les citoyens en premier de corvée, sans directives ni stratégie claire du gouvernement. Quatre maires nous ont ouvert leurs portes pour nous raconter leur quotidien.**

« Nous sommes de bons petits soldats, mais il faudrait de temps en temps qu'on nous dise quoi faire », ironise Dominique Santoni, maire d'Apt (11 700 habitants). L'exécutif donne cette mauvaise impression aux maires de refiler le bébé aux élus locaux dès lors qu'une responsabilité pourrait être évoquée devant l'opinion publique ou les tribunaux.

Selon les mots de Jean-Michel Blanquer\*, prononcés une semaine avant la réouverture des premiers établissements scolaires, « on a besoin de renforcer à la fois la souveraineté nationale et le pouvoir local (...). On a besoin du représentant de l'Etat comme le directeur d'école, mais aussi du maire (...) et d'initiative à l'échelle locale ». Mais qui porterait le chapeau si un groupe d'enfants venait à être hospitalisés à la suite d'une contamination à l'école ?

## Se débrouiller seul

« La question de cette responsabilité pénale qui pourrait peser sur nous, tous les maires y pensent », convient Hervé Chérubini. L'élu en ballotage de Saint-Rémy-de-Provence (9 600 habitants) considère néanmoins que la responsabilité politique reste première. « D'abord, si j'avais été un inquiet, je n'aurais pas pris ce mandat de maire que j'exerce depuis près de 25 ans. Ensuite, l'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Et quelles que soient les circonstances : celle d'une crise sanitaire ne laissait rien augurer de bon dans un pays aux

Ecrit par le 7 février 2026

autorités sanitaires affaiblies.

**« L'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Hervé Chérubini, maire de Saint-Rémy-de-Provence**

L'affaire du 'sang contaminé', suite à la distribution de lots de sang infectés par le virus du Sida sous le gouvernement de Laurent Fabius a laissé des traces dans tous les cabinets ministériels. Celle du Médiator a montré les conditions effarantes d'attribution des autorisations de mise sur le marché comme des indications de prescription des médicaments, sans parler de l'indigence de la veille sanitaire.

Un boulet qui traîne. Son inertie est telle que les maires ont vite pris les choses en mains, ayant acté dès le début de la crise l'incapacité de l'Etat à protéger les Français avec de simples masques en papier. « Nous nous sommes retrouvés dans l'inconnu du confinement. Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite », décrit Thierry Lagneau, maire de Sorgues (18 300 habitants).

### **Un nouveau cadre juridique, une logique contradictoire**

Quelles initiatives les maires peuvent-ils prendre dans des circonstances si inhabituelles ? Avant, si un panneau de basket tombait par accident dans un collège en provoquant la mort d'un élève, le maire et l'enseignant étaient automatiquement poursuivis pour imprudence, bien que sans lien direct avec les faits :

Depuis juillet 2000, la loi 'Fauchon' institue un régime dérogatoire de responsabilité pénale concernant les élus qui peut seulement être invoquée sous trois conditions : la faute est caractérisée, elle expose autrui à un risque que l'auteur n'ignorait pas, ce risque présente une gravité particulière.

Ce régime vient d'être amendé *in extremis*, le 11 mai, grâce à un accord entre députés et sénateurs pour 'sécuriser' les maires. Il est désormais prévu que la responsabilité doit être appréciée au regard « *des compétences, du pouvoir et des moyens dont disposait l'auteur des faits dans la situation de crise ayant justifié l'état d'urgence sanitaire, ainsi que de la nature de ses missions ou de ses fonctions, notamment en tant qu'autorité locale ou employeur* ». En clair, le texte permet au juge de faire la distinction entre les autorités nationales qui ont décidé la stratégie du 'déconfinement' et les acteurs locaux qui n'en sont que les exécutants.

### **« Et pourquoi pas un concours de boules ? »**

« Pour les écoles, un document gouvernemental précisant les conditions de réouverture de 63 pages a été rédigé. Nous avons eu une semaine pour en prendre connaissance, ingurgiter et restituer aux personnels qui doivent mettre en œuvre » témoigne Hervé Chérubini. « Nous étions, depuis le 16 mars, à cheval entre le devoir de continuité du service public et l'obligation de répondre aux préconisations de l'Etat. Cette logique contradictoire nous a conduits à mettre en place une cellule de crise et un plan de

Ecrit par le 7 février 2026

continuité de l'activité avec un tiers de nos agents présents sur le terrain et une population avide d'informations » précise t-il.

**« Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite. » Thierry Lagneau, maire de Sorgues**

Le prochain défi sera l'adoption du budget primitif de la commune « avec cette difficulté supplémentaire que l'on dit aux gens de ne pas se réunir à plus de 10 personnes et à 15 par classe, mais que l'on pourrait autoriser les conseils municipaux à le faire. Je ne vois vraiment pas comment organiser un conseil avec nos 33 élus sans qu'on vienne aussitôt me demander pourquoi ne pas faire un concours de boules de suite après ? ». Même si les maires ne sont pas dépourvus d'humour, ni d'expérience - depuis 2004, le maire joue un rôle majeur lorsque des événements de sécurité civile engagent une gestion de crise - ils restent confrontés en permanence au principe de réalité face aux annonces de l'Etat.

« Chacun fait ce qu'il peut, les bonnes volontés ne manquent pas - loin de là - mais à vrai dire tout est un casse-tête. Il y a une foule de problèmes du quotidien que l'on a du mal à régler, faute d'informations ou de directives claires. 'On vous en dira plus dès que l'on en saura davantage', voilà ce à quoi nous sommes tous confrontés. Pour l'ouverture des écoles, par exemple, il a d'abord été question de n'ouvrir que 3 classes, puis toutes les classes maternelles et élémentaires. Puis on est revenu au premier scénario. Mais le travail des équipes consiste la plupart du temps à faire du sur-mesure, et sans attendre », observe Dominique Santoni. « Comment adapter le service de cantine quand on ne sait pas combien d'enfants se présenteront le matin à l'école ? Nous avons opté pour des plateaux repas que l'on peut conserver du jour au lendemain pour pouvoir étaler la distribution, le cas échéant ».

**L'exemple aptésien de gestion de crise**

Dès le début de l'épidémie, Apt a activé son plan communal de sauvegarde. « Cette petite avance de deux semaines a permis de passer en revue l'ensemble des domaines relevant de la commune : gestion, continuité de service à la population, affaires scolaires, sociales, entretien, nettoiement, préparation de listes de volontaires, identification des personnes âgées, isolées et vulnérables, mesures de prévention, etc. Nous avons fait l'inventaire de nos stocks et partagé nos ressources, donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers ». En pratique, l'équipe municipale se réunit toutes les semaines et garde le contact par internet et téléphone. L'hôpital, réorganisé aux premières heures de la crise, a doublé le nombre de lits pouvant accueillir des patients. « Nous avons aussi réfléchi avec l'hôpital à une structure d'accueil pour ceux qui présentent un risque de contagion pour leur famille, ayant eu une petite dizaine de retours à domicile de patients atteints du Covid-19 », ajoute Dominique Santoni. « Nous avons enrichi le dispositif du Centre communal d'aide sociale (CCAS) par des appels, 2 fois par semaine, à nos aînés pour rompre la solitude, assurer le portage de courses, médicaments ou attestations. Et puis nous avons pu identifier les personnes sans domicile fixe pour les inviter à rejoindre un foyer d'accueil à Cavaillon. J'ai encore des doutes, car il y a beaucoup de questions à traiter, comme la situation des femmes battues que nous voudrions bien pouvoir recevoir dans des

Ecrit par le 7 février 2026

hôtels. Nous avons peu de demandes, mais je pense que la réalité est plus préoccupante qu'il n'y paraît » avance l'élu.

**« Nous avons donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers. » Dominique Santoni, maire d'Apt**

S'agissant du risque sécuritaire, la police municipale en lien avec la gendarmerie et le Psig (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Saint-Saturnin-lès-Apt a procédé à plus de 8 000 contrôles (17 mars à fin avril) aboutissant à 125 verbalisations, dont celle des propriétaires récidivistes du célèbre 'lapin aptésien' ayant fait la 'Une' de la presse nationale, pris comme bouclier animal pour tenter de légitimer des promenades proscrites en centre-ville...

« Cela s'est plutôt bien passé », confirme Hervé Chérubini. A Saint-Rémy, phare des Alpilles, 12 000 contrôles pour 1 à 2% de verbalisation. « Le TGV a fonctionné à plein régime jusqu'au 16 mars pour ceux qui ont des résidences secondaires. Au-delà, certains ont choisi d'intégrer l'amende à leur venue illégale. D'autres ont bravé l'interdiction préfectorale visant les locations de vacances, je ne suis pas naïf. Mais, au total, c'est un phénomène marginal ».

**Comment ont-ils géré l'urgence au-delà des compétences ?**

Depuis le début de la crise, les communes et les intercommunalités apportent des réponses aux besoins des habitants, y compris en participant financièrement à des décisions prises par l'Etat, au-delà même de leur champ de compétences. C'est notamment le cas pour les masques. « On ignore qui va payer, mais ce n'est pas neutre », souligne Dominique Santoni. Depuis le 15 mai, la mairie distribue sur demande et sur rendez-vous des masques agréés Afnor (Association française de normalisation), lavables 30 fois, et efficaces pendant 1 mois. Ils ont coûté 2,80 € l'unité.

Encore faut-il qu'ils parviennent à destination. S'improviser logisticien pour identifier des fournisseurs fiables qui livrent des masques à prix raisonnable n'est pas chose facile. Libres de lancer leurs propres importations de masques depuis le 21 mars, les collectivités ont fait l'objet de réquisitions de l'Etat, comme à Sorgues qui y a perdu ses kits complets de protection. « Je comprends, vu l'état d'urgence du moment », assure Thierry Lagneau. Le maire s'attarde plutôt sur la cohésion locale. « Notre chance, c'est la générosité des habitants et l'imagination qui nous ont permis de fabriquer près de 7 000 masques en textile lavables 'made in Sorgues' (Ndlr : 1 000 à la Tour d'Aigues). Nous avons trouvé et sommes allés chercher à Clermont-Ferrand 9 kilomètres d'élastique pour lancer notre production. Nous refusions d'être confrontés à une situation de pénurie. En 15 jours, ce sont 200 personnes qui se sont portées volontaires pour coudre des masques à la main dans la salle des fêtes transformée en atelier », se félicite l'élu dont l'épouse, infirmière libérale, a participé à l'opération. Les élus ont ensuite fait du porte-à-porte pour distribuer à la population. « Nous avons vécu des moments très sympas, malgré ce contexte car nous avons aussi eu la chance d'avoir notre maison de retraite (Aimé Petre) qui a très bien géré la situation ».

Ecrit par le 7 février 2026

**« La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. » Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues**

### **La fonction sera-t-elle revalorisée dans 'le monde d'après' ?**

« Après la réouverture des écoles, l'autre grande préoccupation des maires est de savoir comment il sera possible de se réorganiser car nous allons vivre dans ce département une saison touristique catastrophique ». Elu du premier tour des municipales du 15 mars, Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues et président de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) a annoncé que sa première décision sera de faire voter l'annulation de la redevance d'occupation du domaine public pour les cafés, restaurants et commerces de vente à emporter. « Ils ont tenu jusqu'à présent avec des reports de charge, également de dettes, mais ça ne suffit pas car faut faire rentrer de l'argent dans les caisses ! La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. Personne n'a jamais réussi à marcher sans avoir essayé de le faire. Alors on tâtonne et ça ressemble souvent à un match de l'équipe de France : tout le monde à un avis et forcement le bon. Face aux pertes de boulot et de chiffre, il me paraît cependant clair que nous devrons organiser une solidarité au plan local même si nous n'avons plus la compétence pour verser des aides économiques directes. On ne peut pas tout attendre de la région ou des intercommunalités. Beaucoup de maires devront d'ailleurs abandonner ou différer, pour 4 ou 5 ans, des projets d'investissement afin de faire face aux dépenses imprévues qui ont été ou seront engagées. »

Une chose est sûre : l'Etat a tout intérêt à se concilier les bonnes grâces des élus préférés des Français pour gérer la crise sociale qui l'attend. « Je voudrais saluer ces gens qui souffrent, confinés dans des logements dégueulasses. Faudra-t-il attendre une nouvelle rue d'Aubagne pour que l'on puisse, enfin, autoriser les maires à lancer des procédures pour fermer ces logements insalubres que l'Etat finance à travers les caisses d'allocations familiales ? ». Des réunions sont prévues sur le sujet avec les représentants de l'Etat, mais pas avant septembre ou octobre, s'indigne Jean-François Lovisolo. Les maires semblent encore avoir un train d'avance en attendant que leur fonction soit revalorisée dans le monde d'après.

*Hervé Tusseau*

*\*(Le Figaro, 3 mai)*

À lire également "[Commerce local : les maires interpellent le président de la République](#)"